



# Faisons-nous entendre le 10 OCTOBRE !

*La CGT Educ'action se félicite de l'appel unitaire à organiser la riposte le 10 octobre prochain, appel auquel la CGT Fonction publique a largement contribué et dont tous les syndicats sont signataires.*

**Nous appelons les personnels de l'Education Nationale à participer massivement et unitairement à la grève et aux manifestations ce jour-là.**

*Alors que s'ouvre le débat parlementaire sur le Budget de l'Etat, il y a urgence en effet pour la Fonction Publique et ses agent-e-s qui ne sont pas épargné-e-s par l'accumulation de mesures régressives : nouveau gel de la valeur du point en 2017 et 2018, rétablissement du jour de carence, poursuite et aggravation des suppressions d'emplois (120 000 sur les 3 versants de la Fonction publique), remise en cause des missions et des statuts, privatisations, amputation massive de budgets socialement utiles...*

C'est un véritable déluge qui s'abat sur le service public et la population. Cerise sur le gâteau, dans un reniement complet, l'inacceptable hausse de la CSG ne sera pas accompagnée de la hausse du pouvoir d'achat promise pour les agents de la Fonction publique, sa simple compensation n'étant même pas acquise !

De plus, prétextant des économies alors qu'il supprime quasiment l'impôt sur la fortune, le gouvernement a décidé la réduction importante du nombre des salarié-e-s embauchés en contrats aidés. Ce sont un tiers de ces emplois qui sont touchés, soit environ 23000 personnes en France et plus d'un millier dans l'académie d'Aix-Marseille, auxquels il faut rajouter les emplois qui dépendent du département, de la région et des municipalités. Ironie du sort, cette mesure tombe au moment où les chiffres du chômage se gonflent de nouveau de... 23 000 demandeurs d'emploi supplémentaires !

Ces personnels assurent des missions qui sont devenues indispensables dans les établissements scolaires (auxiliaires de vie scolaire -AVS-, entretien, cantine, secrétariat, aide à la direction, informatique, sécurité etc...) et dans le monde associatif. Nous avons toujours dénoncé l'exploitation honteuse dont font l'objet ces salarié-e-s sous-payé-e-s et maltraité-e-s pour répondre à des besoins et des missions pérennes dans l'Education Nationale. Nous avons toujours exigé leur embauche et la transformation des emplois qu'ils occupent en véritables postes statutaires.

*Nous dénonçons la brutalité avec laquelle ces collègues embauchés en CUI sont mis-e-s à la porte. C'est un véritable « Plan de licenciement collectif » qui est mis en œuvre et c'est inacceptable ! Dans l'im-médiat, nous exigeons le maintien et le réemploi de tou-te-s les salarié-e-s embauché-e-s en contrats aidés, un véritable plan de lutte contre la précarité dans la Fonction Publique et la transformation de ces contrats ultra-précaires en emplois statutaires.*

# Tou-te-s ensemble, élargir et renforcer l'action !

Le président de la République, le Premier ministre et le gouvernement mènent une politique au service du profit, des plus riches et du MEDEF. C'est particulièrement vrai avec les ordonnances visant à démanteler le Code du Travail et à restreindre encore davantage les droits déjà bien limités des salarié.es. Face à cette avalanche de mauvais coups, il ne saurait être question de demeurer les bras croisés. Le mouvement doit se poursuivre et s'amplifier, les salarié-e-s de l'Education Nationale doivent y prendre toute leur place !

*La journée d'action et de grève du 10 octobre est une étape dans un processus de mobilisation en construction. Elle doit être l'occasion de faire valoir nos légitimes revendications, tant en matière d'emploi public que sur nos systèmes de retraite, de missions, de conditions de travail...*

- ➔ La défense du Statut des fonctionnaires, cadre collectif de garanties pour les agents et les usagers
- ➔ Des créations d'emplois statutaires et l'arrêt immédiat de toutes les suppressions
- ➔ L'augmentation des salaires par une forte revalorisation du point d'indice et des mesures pour rattraper les pertes antérieures
- ➔ Face à la hausse de la CSG, que nous contestons, l'attribution de points permettant une amélioration du pouvoir d'achat
- ➔ La reconnaissance du travail effectué dans le déroulement de carrière et donc l'abrogation de toutes les formes de salaire au mérite, dont le RIFSEEP
- ➔ Le non-rétablissement du jour de carence
- ➔ La revalorisation des carrières, la revalorisation des filières et des corps notamment les corps à prédominance féminine afin d'appliquer le principe: « à travail égal salaire égal », ainsi que la reconnaissance des qualifications
- ➔ Le maintien et le renforcement de nos systèmes de retraite
- ➔ Les moyens nécessaires à la formation professionnelle (et notamment le rétablissement du 1 % CNFPT)

## Manifestation unitaire à Marseille à 14 heures au Vieux-Port

*Le matin, action du Collectif Services Publics de la CGT 13 contre la précarité et les suppressions de contrats aidés, 10 heures au Conseil départemental*